

Jeune homme éborgné à Marseille lors des violences urbaines : le directeur du Raid "complice", d'après la plai

France Info, Mathilde Lemaire

Le jeune homme explique avoir été blessé par un tir de LBD dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, avant de perdre son œil. La plainte vise notamment le directeur du Raid et le directeur général de la police nationale.

Un jeune homme de 21 ans dépose plainte contre X, après avoir été éborgné par un tir de LBD le 1er juillet à [Marseille](#), en marge des violences urbaines liées à la mort de Nahel, a appris franceinfo lundi 24 juillet.

D'après la plainte, que franceinfo a pu consulter, Abdelkarim affirme avoir reçu un tir de lanceur de balle de défense (LBD), lancé par un policier, dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, vers 00h30, alors qu'il marchait dans le 1er arrondissement de Marseille. Blessé à un œil, il a dû être hospitalisé avant d'en perdre finalement l'usage, détaille la plainte.

>>> [Violences urbaines : un jeune homme éborgné par un tir de LBD à Saint-Denis porte plainte, une enquête préliminaire ouverte](#)

Ce dernier a donc décidé de déposer plainte avec constitution de partie civile contre X, contre le directeur du Raid et contre le directeur général de la police nationale pour "violences volontaires ayant entraîné une mutilation ou une infirmité permanente, commises en réunion, par personne dépositaire de l'autorité publique, avec usage d'une arme". La plainte est également déposée pour "tentative d'homicide volontaire". Toujours d'après la plainte, il est écrit qu'il "est incontestable que le policier ayant tiré sur Abdelkarim visait sa tête [...] Ainsi, le policier qui visait et tirait un LBD au niveau du visage d'Albedlkarim caractérisait bien son intention de le tuer".

La plainte vise donc également Jean-Baptiste Dulion, directeur du Raid : "En ordonnant le déploiement des membres du RAID et l'utilisation de LBD [il] se rend complice des infractions commises par les forces de l'ordre sous son contrôle". De plus, "il est important de souligner le fait que le RAID est placé sous l'autorité directe du directeur général de la police nationale, [monsieur Frédéric Veaux](#). Ainsi, ce dernier est responsable et complice des infractions commises par les forces de l'ordre sous son contrôle la nuit du 30 juin au 1er juillet à Marseille, comprenant les fonctionnaires du RAID", précise la plainte.

La plainte fait également mention d'un autre tir de LBD, le lendemain, cette fois concernant Mohamed : "Il est important de souligner que dans la nuit du 1er au 2 juillet 2023, à Marseille, [Mohamed décédait des suites du tir d'un lanceur de LBD au thorax lui provoquant un arrêt cardiaque](#)". D'après l'avocat d'Abdelkarim, maître Arié Alimi, Mohamed et Abdelkarim étaient cousins.

>>> [Émeutes à Marseille : les proches de Mohammed, touché par un "probable tir de flash-ball", veulent "la vérité, savoir comment il est mort"](#)

Sur Twitter, Arié Alimi, a écrit ce lundi : "Abdelkarrim, atteint d'un handicap important a été éborgné

probablement par le RAID dans la nuit du 30 juin au 1er juillet alors qu'il se promenait. Le lendemain, son cousin Mohamed est tué par des LBD 40. Une famille détruite par la Police", ajoute-t-il.

Après la mort de Nahel le 27 juin dernier, tué par un policier lors d'un contrôle routier, [des émeutes urbaines ont éclaté partout en France](#) et pendant plusieurs soirs d'affilée. Plus précisément, dans la nuit de vendredi 30 juin au samedi 1er juillet à Marseille, 95 personnes ont été interpellées et 31 policiers ont été légèrement blessés. De nombreux magasins ont également été pillés. Des renforts de gendarmerie avaient alors été envoyés en appui des policiers.